



Liste des résolutions 2018-2019

Jeudi 26 juin 2018

2018/2019-01 : Que le cours «Intro star» soit offert aux patineurs Patinage plus compétition au montant de 20\$ pour la saison et aux patineurs Patinage Plus ayant complété l'étape 3 au tarif de 145\$/saison.

2018/2019-02 : Que la nomination de Mélanie Tremblay, Maud Perras et Yvan Moreau à titre de signataires soit autorisée au compte financier du club ouvert à la Caisse Desjardins des Rivières Chaudière et Etchemin et de dissoudre de ces mêmes fonctions Johanne Boutet, Nadia Fournier et Laurent Laberge.

Jeudi 23 août 2018, Complexe 2 Glaces Honco, Lévis

2018/2019-03 : Que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

2018/2019-04 : Que soit faite la nomination officielle des directeurs.

2018/2019-05 : Que le procès-verbal du 10 mai 2018 soit adopté avec les modifications proposées.

2018/2019-06 : Que le procès-verbal des résolutions du 18 juin 2018 soit adopté tel quel.

2018/2019-07 : Qu'il y ait application sur l'offre d'accueil de la compétition provinciale Michel Proulx pour les années 2021-2022.

2018/2019-08 : Que le bénévolat obligatoire de 2 heures à la musique soit retiré.

2018/2019-09 : Que la campagne de financement de vins soit tenue.

2018/2019-10 : Que soit organisé un séminaire conjointement avec le CPA Lévis.

2018/2019-11 : Que soit organisée une soirée Reconnaissance.

2018/2019-12 : Que soit nommées Sophie Drouin et Mélanie Laroche, responsables de la gestion de risque.

2018/2019-13 : Que la séance soit levée à 23h21.

Jeudi 13 septembre 2018, Complexe 2 Glaces Honco, Lévis

2018/2019-14 : Que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

2018/2019-15 : Que le procès-verbal du 23 août 2018 soit adopté avec les modifications proposées.

2018/2019-16 : Qu'une réduction du montant additionnel associé à la coordination du Patinage Plus soit appliquée. Ce montant s'ajoute au taux horaire de l'entraîneur. Cette modification s'applique à chaque plage horaire du programme Patinage plus.

2018/2019-17 : Que les plages de hors-glace auront lieu le lundi et que le taux horaire de la responsable soit appliqué tel que discuté.

2018/2019-18 : Que l'on retire de la politique de bourses la mention du patineur actif pour le club et que l'on rende obligatoire la participation des boursiers au spectacle de fin d'année, à moins d'une situation exceptionnelle les empêchant.

2018/2019-19 : Que la politique d'assistance financière hors Québec mais au Canada soit modifiée comme suit : on retire la mention de patineur actif, mais l'on conserve la nécessité d'être membre de notre club pour une 2^e saison. Le point 6 concernant le patineur actif et le bénévolat est retiré.

2018/2019-20 : Que dans la politique d'assistance financière hors Canada soit enlevée la mention de patineur actif, mais que soit conservée la nécessité d'être membre de notre club pour une 2^e saison.

2018/2019-21 : Que la politique d'attribution des solos soit adoptée sous sa forme déposée et d'autoriser la mise à jour des pointages techniques minimum pour le volet compétitif en cours de saison.

2018/2019-22 : Que le budget pour l'achat de bacs pour le costumier soit adopté.

2018/2019-23 : Que la séance soit levée à 23h09.

Mardi 23 octobre 2018, Complexe 2Glaces Honco, Lévis

2018/2019-24 : Que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

2018/2019-25 : Que le procès-verbal du 13 septembre 2018 soit adopté tel quel.

2018/2019-26 : Que la formation d'entraîneur soit remboursée à 100%.

2018/2019-27 : Que le budget prévisionnel corrigé soit adopté.

2018/2019-28 : Que le budget présenté par le comité de compétition soit adopté.

2018/2019-29 : Que le budget prévisionnel comité spectacle soit adopté.

2018/2019-30 : Que la demande de financement à la CAFOL soit déposée.

2018/2019-31 : Que la campagne de financement d'emballage soit effectuée.

2018/2019-32 : Que la Régie Interne modifiée soit adoptée.

2018/2019-33 : Que la séance soit levée à 22h52.

Jeudi 22 novembre 2018, Complexe 2 Glaces Honco, Lévis

2018/2019-34 : Que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

2018/2019-35 : Que le procès-verbal du 23 octobre 2018 soit adopté tel quel.

2018/2019-36 : Que les tarifications du patinage plus et du privé soient ajustés selon les mois restants te que proposé.

2018/2019-37 : Qu'un budget pour l'achat des cannes de Noël pour les patineurs soit accordé.

2018/2019-38 : Que la séance soit levée à 21h06.

Jeudi 10 janvier 2019, Complexe 2 Glaces Honco, Lévis

2018/2019-39 : Que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

2018/2019-40 : Que le procès-verbal du 22 novembre 2018 soit adopté tel quel.

2018/2019-41 : Que les non participants aux campagnes de financement ne soient pas remboursés pour le bénévolat et pour les compétitions.

2018/2019-42 : Qu'un budget pour l'activité des monitrices de Patinage plus soit accordé.

2018/2019-43 : Que la candidature de Sabrina Laberge soit présentée pour l'obtention de la bourse Majella St-Pierre.

2018/2019-44 : Que la subvention du Programme de soutien de l'Action Bénévole soit acheminée aux patineurs concernés.

2018/2019-45 : Que la candidature de Sandrine Bouchard soit présentée pour le Programme de l'Action Bénévole.

2018/2019-46 : Que la séance soit levée à 22h33.

Jeudi 7 février 2019, Bingo de la Rive-Sud, Lévis

2018/2019-47 : Que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

2018/2019-48 : Que le procès-verbal du 10 janvier 2019 soit adopté tel quel.

2018/2019-49 : Que des remerciements soit adressés à la Cafol et Bingo Rive-Sud pour leur soutien financier.

2018/2019-50 : Que la séance soit levée à 18h34.

Mardi 12 mars 2019, Complexe 2 Glaces Honco, Lévis

2018/2019-51 : Que l'ordre du jour soit adopté tel quel

2018/2019-52 : Que le procès-verbal du 7 février 2019 soit adopté tel quel

2018/2019-53 : Que la tarification des activités pour la saison 2019-2020 soit adoptée.

2018/2019-54 : Que la séance soit levée à 21h30.

Jeudi 11 avril, Complexe 2 Glaces Honco, Lévis

2018/2019-55 : Que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

2018/2019-56 : Que le procès-verbal du 12 mars 2019 soit adopté tel quel.

2018/2019-57 : Que des félicitations soit adressées au comité organisateur de la compétition Finale provinciale Star Michel Proulx.

2018/2019-58 : Que des félicitations soient adressées au comité organisateur du spectacle annuel.

2018/2019-59 : Que les remboursements des bourses et d'assistance financière pour les compétitions hors Québec mais au Canada soient adoptés tel que discuté.

2018/2019-60 : Que la formation d'entraîneur Patinage Plus soit partiellement remboursée à Sarah-Maude Moreau et Laurence Brière.

2018/2019-61 : Que les remboursements de frais de compétitions, des frais de séminaires et des frais d'inscription sur les équipes de développement provincial et régional soit adopté en respectant les pourcentages discutés.

2018/2019-62 : Que soit accordé un rabais sur l'inscription 2019-2020.

2018/2019-63 : Qu'un budget pour la soirée de reconnaissance soit accordé.

2018/2019-64 : Que la séance soit levée à 23h24

Jeudi 5 mai Complexe 2 Glaces Honco, Lévis

2018/2019-65 : Que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

2018/2019-66 : Que le procès-verbal du 11 avril 2019 soit adopté tel quel.

2018/2019-67 : Que la séance soit levée à 22h13.